

Pour nous contacter :

M-H P

Association « D'Un Livre L'Autre »

Bibliographie :

Gaston PINEAU, Jean-Louis LEGRAND, *Les Histoires de vie*, PUF, Que sais-je?, 1993.

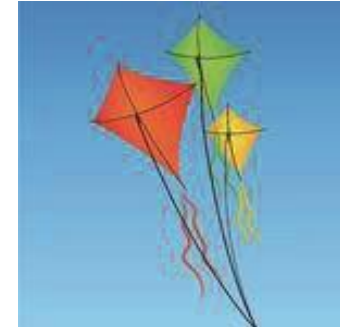
Alex LAINÉ, *Faire de sa vie une Histoire : théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*, Desclée de Brouwer, 1998.

Vincent de GAULEJAC, *L'Histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, 2007.

Nos partenaires

- *Le SPIP de la Vienne (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)*
- *L'IRTS de Poitiers (Institut Régional de Travail Social)*
- *Le GDCP (Groupement Départemental Concertation Prison 86)*
- *la Médiathèque Naguib Mahfouz (Vivonne 86)*

Histoires de vie
au Centre Pénitentiaire de Poitiers
Vivonne



La liberté de l'individu est ce qu'il fait de ce qu'on a fait de lui.

Jean-Paul Sartre

Depuis 2010, 21 personnes détenues ont bénéficié individuellement de ces ateliers, accompagnées par des intervenants bénévoles à l'association « D'Un Livre L'Autre »

avec la coopération des bibliothécaires de la médiathèque Naguib Mahfouz et du Service d'Insertion et de Probation du CPPV



L'histoire de vie, qu'est-ce que c'est?

C'est un atelier qui se propose d'aider la personne détenue, par la parole, l'écrit et la lecture, à la construction de sa propre histoire, à travers un texte dont il est le seul auteur et propriétaire.

Selon Gaston Pineau, l'histoire de vie est « une recherche et une construction de sens à partir de faits temporels personnels vécus ». Elle fait mémoire entre passé et avenir, entre dire et faire. Elle contribue à une « prise en mains » de sa propre vie par chacun.



Comment ça se passe?

L'atelier comporte en tout 8 séances qui ont lieu tous les 15 jours. Chaque personne est accompagnée par deux bénévoles formés à la pratique de l'histoire de vie. Au cours de l'atelier, les accompagnateurs écoutent le récit, prennent en notes, et retransmettent ensuite le texte à la personne, qui en valide le contenu.



À quoi ça sert?

L'histoire de vie permet à la personne de prendre les événements et les rencontres ayant jalonné son histoire pour en faire un récit lui donnant du sens dans un contexte sociohistorique certes déterminant, mais dans lequel une marge de manœuvre propre persiste. Cette production de sens est une résultante personnelle des expériences vécues, elle s'oppose à la croyance fataliste en un destin inéluctable.

Pour lui permettre de faire face aux diverses ruptures auxquelles elle est confrontée, la pratique de l'histoire de vie offre à la personne la possibilité, par une construction narrative accompagnée, d'accéder à sa propre historicité, de devenir acteur de sa vie en tant qu'auteur de son texte et par là, de se réapproprier le sens global de son existence et d'y réfléchir dans ces conditions particulières que sont la privation de liberté.

On parle d'**histoire de vie en formation** dans la mesure où c'est la personne elle-même qui produit des connaissances à partir de son fonds propre d'expériences.



Les conditions

Cette démarche s'appuie sur le volontariat éclairé des participants et l'adhésion à un contrat qui lie les différents acteurs, assurant l'engagement volontaire des personnes, la confidentialité, et la non utilisation des productions à des fins de publication.



Une éthique nécessaire

Ces pratiques, traitant de la vie de la personne, doivent être encadrées.

C'est pourquoi les intervenants ont mis en place des séances régulières d'analyse de la pratique avec un professionnel de l'IRTS.

Les accompagnateurs se réfèrent également à la charte de l'ASIHVIF (*Association internationale des histoires de vie en formation*) et inscrivent leur réflexion dans le champ de la sociologie clinique en ce qu'elle fait le lien entre les phénomènes sociaux et les processus psychiques.